

# BILAN COMPTABLE EXERCICE 2021-2022

---

COMPTES CLOS DE L'EXERCICE  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

SIEGE : 132 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
59110 LA MADELEINE

## TABLE DES MATIERES

Préambule .....	2
Fonctionnement interne du fonds de dotation.....	2
Compte de résultat l'exercice 2022 .....	3
Bilan de l'exercice 2022 .....	5
Rapports du fonds de dotation avec les tiers .....	8
Liste, montants et bénéficiaires des actions d'intérêt général	8
Liste des libéralités reçues .....	8
Approbation des comptes.....	8
Synthèse des Comptes annuels 2022.....	9

---

### PREAMBULE

---

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" fait l'objet d'une déclaration en Préfecture du Nord en date du 10 mai 2010.

Parution au Journal Officiel le 5 juin 2010 sous le numéro 1997.

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" est inscrit au répertoire SIRENE depuis le 10 mai 2010 sous l'identifiant SIREN n° 877 533 836.

Les statuts du Fonds de dotation ont été adoptés en réunion de Conseil d'Administration en date du 2 juin 2022 suite à modification des textes.

L'Administration préfectorale du Nord accuse réception des modifications le 30 août 2022.

---

### FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS DE DOTATION

---

Le présent rapport liste ci-dessous la liste des principales activités du "Fonds de dotation Comité de récompenses".

Les réunions du Conseil d'administration font l'objet d'un Procès-verbal de réunion reprenant le contenu des délibérations du Conseil d'Administration.

- 31 décembre 2021 : Clôture de l'exercice comptable N-1.
- 9 mars 2022 : Lettre recommandée de l'assureur AXA relatif au règlement de la cotisation d'assurance annuelle.
- 6 avril 2022 : Courrier reçu du Président du Comité de récompenses OHMP pour aider au financement d'un projet de don destiné à "l'Association Ecoute ton cœur". Demande relative à l'obtention d'aide financière au projet LOGITED+ concernant la création d'un hébergement pour autistes sur la commune de Bourbourg.
- 28 juin 2022 : Communication de documents à l'Administration préfectorale :
  - Procès-verbal de réunion de CA tenue le 2 juin 2022
  - Liste réactualisée des personnes en charge de l'administration du Fonds de dotation
  - Bilan comptable de l'exercice 2021 adopté en réunion de CA le 2 juin 2022
  - Déclaration de modification des statuts du "Fonds de dotation comité de récompenses"
  - Un exemplaire des statuts du Fonds de dotation réactualisés au 2 juin 2022
- 6 juin 2022 : Publication des bilans et comptes de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sur le site du journal Officiel. Réception d'un accusé attestant du dépôt.
- 30 août 2022 : Réception d'un récépissé de déclaration de modification des statuts et de la modification du conseil d'administration du Fonds de dotation.
- 6 octobre 2022 : Versement au Comité de récompenses OHMP d'un montant de 1500,00 euros pour financement partiel du projet LOGITED + piloté par l'Association Ecoute ton cœur.

- 7 décembre 2022 : Lettre recommandée avec accusé de réception de la Préfecture de Lille. Demande de communication de documents par le bureau de la réglementation et de la citoyenneté pour non communication des bilans et PV de réunion à l'Administration.
- 19 décembre 2022 : Courrier de réponse avec accusé de réception à l'Administration préfectorale de Lille. Courrier avec nouvel envoi des documents et preuves de dépôt réalisé le 6 juin 2022.
- 31 décembre 2022 : Clôture de l'exercice comptable année N.

---

**COMPTE DE RESULTAT L'EXERCICE 2022**

---

**521-3. COMPTE DE RESULTAT 2022 (en tableau)**

Produits	2022	2021
<b>Produits d'exploitation (1) :</b>		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue [biens et services] (a)	0	0
<b>Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>dont à l'exportation:</i>	0	0
Production stockée (b)	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	0	0
Autres produits	0	0
<b>Sous-total B</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total I (A+B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Produits financiers:</b>		
De participation (2)	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	2665,80	1759,60
Autres intérêts et produits assimilés (2)	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total III</b>	<b>2665,80</b>	<b>1759,60</b>
<b>Produits exceptionnels:</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des produits (I+II+III+IV)</b>	<b>2665,80</b>	<b>1759,60</b>
Solde débiteur = <b>perte</b> (3)	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2665,80</b>	<b>1759,60</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

**521-3. COMPTE DE RESULTAT 2022 (en tableau)**

Charges	2022	2021
<b>Charges d'exploitation (1):</b>		
Achats de marchandises (a)	0	0
Variation des stocks (b)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	0	0
Variation des stock (b)	0	0
*Autres achats et charges externes	204,79	199,91
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0
Salaires et traitements	0	0
Charges sociales	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (c)	0	0
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0
Autres charges	1500,00	2000,00
<b>TOTAL I</b>	<b>1704,79</b>	<b>2199,91</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges financières:</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées (2)	43,68	9,40
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>43,68</b>	<b>9,40</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (V)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1748,47</b>	<b>2209,31</b>
Solde créditeur = bénéfice (3)	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1748,47</b>	<b>2209,31</b>
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont intérêts concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

## BILAN DE L'EXERCICE 2022

### 521-1. BILAN 2022 (en tableau)

ACTIF	2022			2021
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0	0	0	0
<b>ACTIF IMMOBILISE (a)</b>				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Total I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production [biens et services] (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	180385,48	0	180385,48	17779,68
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	1394,83	0	1394,83 €	3413,30
Charges constatées d'avance (3)	0	0	0	0
<b>Total II</b>	<b>181780,31</b>	<b>0</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>181780,31</b>	<b>0</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont...avec clause de réserve de propriété ".

En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

**521-1. BILAN 2022 (en tableau, avant répartition)**

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>CAPITAUX PROPRES*</b>		
Capital [dont versé...] (a)	0	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Fonds associatifs sans droit de reprise	173000,00	173000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	6852,57	6852,57
Apports	0	0
Legs et donations	0	0
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	1010,41	1460,12
<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)</b>	<b>917,33</b>	<b>-449,71</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>Total I</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES (1) (g)</b>		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Instrument de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

\* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).  
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

**521-1. BILAN 2022 (en tableau, après répartition)**

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé] (a)	0	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Fonds associatifs sans droit de reprise	173000,00	173000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	6852,57	6852,57
Apports	0	0
Legs et donations	0,00	0,00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	1927,74	1010,41
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>Total I</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DETTES (f)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (e)	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
<b>Total III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>181780,31</b>	<b>180862,98</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

\* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...).  
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Dettes sur achats ou prestations de services.

(f) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

---

## RAPPORTS DU FONDS DE DOTATION AVEC LES TIERS

---

Les ressources du "Fonds de dotation Comité de récompenses" proviennent essentiellement du rachat partiel des intérêts du contrat de capitalisation AMADEO EXCELLENCE CAPI proposé par AXA Assurances vie Mutuelle a effet du 18 novembre 2010 qui supporte le placement d'un Leg reçu en 2010 non consommable.

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" place ses liquidités sur un compte courant association ouvert :

- Au Crédit Mutuel du Nord d'Armentières à compter du 18 février 2021.

---

## LISTE, MONTANTS ET BENEFICIAIRES DES ACTIONS D'INTERET GENERAL

---

*La liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions prévues au 1er alinéa du I de l'article 140 et leurs montants*

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" a pour objet de soutenir et de financer en priorité les projets humanitaires et d'intérêt général de l'Association « Comité de Récompenses de l'Œuvre Humanitaire et du Mérite Philanthropique » conformément à l'article 1 de ses statuts.

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" comptabilise les versements dès lors qu'ils sont autorisés par le Conseil d'administration.

En cours de l'exercice, une demande a été formulée le 6 avril 2022 par l'Association « Comité de Récompenses de l'Œuvre Humanitaire et du Mérite Philanthropique » pour aider au financement d'un don destiné à l'Association Ecoute ton cœur. Versement réalisé le 6 octobre 2022.

**La participation du Fonds de dotation Comité de récompenses s'élève à Mille cinq cent euros (1500 €).**

**Le présent exercice n'enregistre aucun autre bénéficiaire de rétribution.**

---

## LISTE DES LIBERALITES REÇUES

---

Le présent exercice n'enregistre aucun rachat des intérêts du contrat de capitalisation AMADEO EXCELLENCE CAPI.

Le présent exercice n'enregistre aucun profit résultant d'une activité organisée par le "Fonds de dotation Comité de récompenses".

Le présent exercice n'enregistre aucun apport provenant de leg ou de donation.

---

## APPROBATION DES COMPTES

---

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" n'a entrepris aucune activité faisant appel à la générosité publique. Le présent exercice n'est donc pas soumis à présentation d'un compte d'emploi des ressources.

Le montant des ressources en fin d'exercice étant inférieures à dix mille euros (10000€). Le présent exercice comptable n'est pas soumis à l'établissement d'un rapport de Commissaire au compte.

Le "Fonds de dotation Comité de récompenses" s'est réuni en Conseil d'administration le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 dans les locaux du restaurant "Les jardins de l'Haezpoël" à Hondschoote pour l'examen du bilan comptable de cet exercice.

Les comptes du bilan comptable de l'exercice 2021 - 2022 ont été présentés et adoptés le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 par le Conseil d'administration du Fonds de dotation Comité de récompenses.

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2022

Compte tenu du montant de 1500 € consacré aux actions d'intérêt général soutenues par le "Fonds de dotation Comité de récompenses".

L'exercice comptable de l'année 2021-2022 se solde par un bénéfice de 917,33 euros.

<b>Comptes annuels 2022</b>		
<b>Report solde année 2021 (N-1)</b>		
Contrat de capitalisation AMADEO au 31 décembre N-1	177 719,68 €	
Compte courant CREDIT MUTUEL au 31 décembre N-1	3 143,30 €	
Solde au 31 décembre N-1	<b>180 862,98 €</b>	
Libellé des opérations	Débits/ charges	Crédits/ produits
Rachat partiel des intérêts AMADEO		0,00 €
Intérêts AMADEO non proposés au rachat		2 665,80 €
Règlement prime assurance annuelle AXA	204,79 €	
Frais de tenue des comptes bancaires	43,68 €	
<b>Montant reversé au Comité de récompenses OHMP</b>	<b>1 500,00 €</b>	
Publication des bilans au Journal officiel	0,00 €	
Frais de bureau	0,00 €	
Total	<b>1 748,47 €</b>	<b>2 665,80 €</b>
<b>Bilan de l'exercice</b>	<b>917,33 €</b>	
<b>Solde année 2022 (N)</b>		
Contrat de capitalisation AMADEO au 31 décembre (N)	180 385,48 €	
Compte courant CREDIT MUTUEL au 31 décembre (N)	1 394,83 €	
Solde au 31 décembre (N)	<b>181 780,31 €</b>	